



L'an deux mille vingt-trois le 23 du mois de novembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 16 novembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – Mme HAUSSER Sandra – M. BECCHETTI Daniel
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER
Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – M. CHERY Chantal – M. DELATTE
Hubert

M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT
REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. FRANCOIS Vincent
M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe – M. GUILLAUME Geoffrey
M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier – M. BASTIEN Claude
M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain -

Procurations : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe
M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. VINCENT Yvon à
M. FEGER Serge – M. Franck DIEDLER à M. Claude THOMAS

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. THIRY Philippe -

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombrait : 46 **votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 40

Pouvoirs : 6

Excusés : 2

Votants : 46

Date d'affichage : 28 novembre 2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 46

Contre :

Absentions :

RESSOURCES HUMAINES

19/11/2023

Chantier insertion – attribution de chèques cadeaux pour Noël – mise à jour du montant attribué

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment les articles L.731-1 à L.733-2 portant sur l'action sociale,

Vu les règlements URSSAF en la matière,

Considérant la délibération du 18/11/2021 instaurant l'attribution de chèque cadeaux de Noël pour les bénéficiaires du chantier d'insertion,

Nicolas L'HUILLIER, vice-président en charge de l'emploi, du développement économique et de l'insertion, rappelle que la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné souhaite valoriser l'engagement des agents au sein de l'établissement quels que soient leurs statuts.

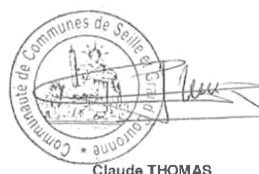
Il est proposé de mettre à jour le montant attribué par agent afin qu'il corresponde au maximum annuel autorisé par les textes, soit 5% du plafond mensuel de la sécurité sociale en vigueur (pour information 171.00 € pour 2022, 183.00 € pour 2023).

Les modalités d'attribution et de distribution ne changent pas, pour rappel :

- Ces chèques cadeaux seront distribués aux agents au cours du mois de décembre de chaque année pour les achats de Noël.
- Le personnel doit être présent au 1^{er} novembre de l'année en cours depuis au moins 3 mois (soit une présence depuis le 1^{er} août)
- L'attribution des chèques cadeaux de Noël sera suspendue à compter de 3 absences injustifiées sur l'année.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la mise à jour du montant maximum à attribuer en fonction du plafond mensuel de la sécurité sociale en vigueur à la date d'attribution ;
- **Précise** que les crédits nécessaires sont prévus à l'article 6232 du BP 2023 ;
- **Autorise** le Président à effectuer les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en place des chèques cadeaux ;



CLAUDE THOMAS
2023.11.28 16:00:01 +0100
Ref:20231127_170202_2-1-O
Signature numérique
le Président